

# 1987

## PREMIÈRE ANNÉE DU SON ET LUMIÈRE A LA CATHÉDRALE

---

La France capétienne est née voici mille ans dans l'actuelle région de Picardie, cinq siècles après la naissance, dans cette même région, de la France mérovingienne.

Pour commémorer ces événements, et plus particulièrement l'élection d'Hugues Capet à Senlis puis son couronnement à Noyon, le Conseil Régional a décidé d'organiser durant toute l'année 1987 de nombreuses cérémonies, expositions, spectacles et colloques de haute tenue. Il leur donnera le retentissement national et international qu'ils méritent.

Cette année 1987, exceptionnelle pour la Picardie, le sera aussi pour Amiens, la capitale régionale, puisque les fêtes du Millénaire débiteront le vendredi 3 avril par un concert inaugural en la cathédrale qui sera suivi de la première représentation du son et lumière de ce prestigieux édifice.

Dès mon élection dans les instances régionales, en avril 1985, j'ai fait valoir que le plus beau monument édifié durant ce dernier millénaire par les Picards sur leur terre devait recevoir un hommage tout particulier et j'ai pensé que l'occasion était trouvée de réaliser un des projets qui me tenaient le plus à cœur : la réalisation de ce Son et Lumière.

L'Office du Tourisme — Syndicat d'Initiative d'Amiens avait déjà procédé à des études et j'ai pu convaincre mes collègues du Conseil Régional de s'engager résolument dans cette voie. Je remercie le Président Charles BAUR de m'avoir accordé son constant soutien.

Le spectacle qui sera représenté dès le printemps prochain a nécessité un investissement de plus de dix millions de francs hors taxes. Le département a participé à son financement pour deux millions de francs tandis que l'Etat a accordé une subvention de 2,5 millions de francs pour l'ensemble des fêtes du millénaire.

Il a été conçu par la société E.C.A. (Etudes et Créations d'Ambiance), dont les références en la matière sont innombrables, de Persépolis à Ottawa, d'Athènes aux Grandes Pyramides, des Invalides à Strasbourg. Il se déroulera à l'intérieur de la cathédrale jusqu'au 30 septembre 1987 sous les six premières travées de la nef et la première travée du bas-côté, l'entrée s'effectuant par le portail St Firmin et la sortie par le portail St Christophe. Il reprendra les années suivantes pendant le printemps et l'été. En 1987, il aura lieu les mercredis, jeudis, vendredis et samedis soirs, avec possibilité de représentations supplémentaires les dimanches, lundis et mardis si un groupe le demande.

La Ville d'Amiens, qui ne participe pas à son financement envisage de s'associer à la mise en valeur de la cathédrale en prenant en charge une action complémentaire d'illumination (fixe ou mobile) de la façade.

Le scénario et la mise en œuvre du spectacle sont dus à MM. Pierre ARNAUD et Yves DEVRAINE, assistés d'un comité historique dirigé par M. le Recteur Robert MALLET ; le texte a été rédigé par M. Lucien PLAISSY et la musique composée par M. Jean CLOUTIER. Quatre séquences présentent l'édifice : la création, la construction, le symbolisme, l'histoire.

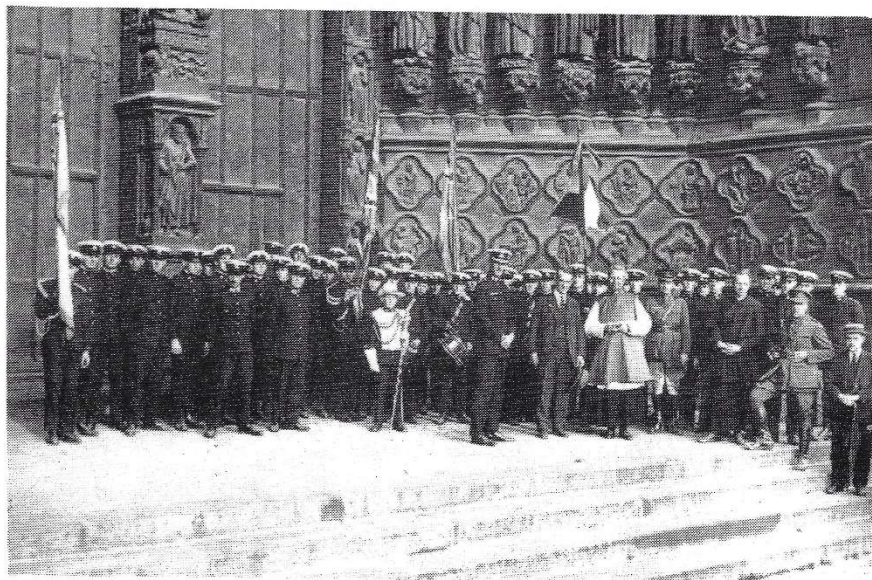
Tout permet de penser que le rayonnement de notre cathédrale va se trouver à terme décuplé. Dès que la qualité du spectacle aura été constatée et reconnue, Amiens prendra place, pour les années à venir, dans les circuits touristiques qui la négligent jusqu'à présent. Déjà, un nouvel hôtel vient de s'ouvrir place au Feurre. La pelouse entre la rue du Don et la rue Vanmarcke doit être incessamment aménagée par la ville en parc de stationnement pour autocars et une passerelle entre la rue du Don et la rue du Hocquet réalisée. De mai à septembre, une exposition permanente du Trésor de la Cathédrale est aussi prévue. Enfin, une copie de la Vierge Dorée doit prendre place d'ici le printemps sur son socle tandis que le nettoyage du portail qui l'entourne sera entrepris par l'Etat. Pour ne pas être en reste, la Ville fera disparaître les bacs à fleurs de la rue Cormont en attendant une piétonnisation ultérieure de cette voie.

Consciente du rôle important que joue l'association des Amis de la Cathédrale dans la meilleure connaissance de ce monument, la région sollicitera sa participation avec voix consultative aux travaux de l'association de gestion en cours de constitution. Elle souhaite que toutes les énergies se mobilisent pour que la cathédrale trouve vraiment, parmi les principaux monuments mondiaux, la place qui lui revient et que lui a reconnue l'UNESCO, et que l'année 1987 soit pour elle le début d'une nouvelle page de sa longue histoire.

**Jean-Claude BROUTIN**

Vice-Président du Conseil Régional de Picardie  
Membre du Conseil d'Administration  
des "Amis de la Cathédrale"

20/12/1986



Les cadets australiens. mai 1924.